



PROJET D'AMENDEMENT ISO 7001:2007/DAM 31

ISO/TC 145/SC 1

Secrétariat: BSI

Début de vote
2012-04-10

Vote clos le
2012-09-10

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public

AMENDEMENT 31: Symbole PI PF 055: Accès prioritaire aux personnes âgées

Graphical symbols — Public information symbols

AMENDMENT 31: Symbol PI PF 055: Priority access for elderly people

ICS 01.080.10

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 31](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31>

Pour accélérer la distribution, le présent document est distribué tel qu'il est parvenu du secrétariat du comité. Le travail de rédaction et de composition de texte sera effectué au Secrétariat central de l'ISO au stade de publication.

To expedite distribution, this document is circulated as received from the committee secretariat. ISO Central Secretariat work of editing and text composition will be undertaken at publication stage.

CE DOCUMENT EST UN PROJET DIFFUSÉ POUR OBSERVATIONS ET APPROBATION. IL EST DONC SUSCEPTIBLE DE MODIFICATION ET NE PEUT ÊTRE CITÉ COMME NORME INTERNATIONALE AVANT SA PUBLICATION EN TANT QUE TELLE.

OUTRE LE FAIT D'ÊTRE EXAMINÉS POUR ÉTABLIR S'ILS SONT ACCEPTABLES À DES FINS INDUSTRIELLES, TECHNOLOGIQUES ET COMMERCIALES, AINSI QUE DU POINT DE VUE DES UTILISATEURS, LES PROJETS DE NORMES INTERNATIONALES DOIVENT PARFOIS ÊTRE CONSIDÉRÉS DU POINT DE VUE DE LEUR POSSIBILITÉ DE DEVENIR DES NORMES POUVANT SERVIR DE RÉFÉRENCE DANS LA RÉGLEMENTATION NATIONALE.

LES DESTINATAIRES DU PRÉSENT PROJET SONT INVITÉS À PRÉSENTER, AVEC LEURS OBSERVATIONS, NOTIFICATION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ DONT ILS AURAIENT ÉVENTUELLEMENT CONNAISSANCE ET À FOURNIR UNE DOCUMENTATION EXPLICATIVE.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 31](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31>

Notice de droit d'auteur

Ce document de l'ISO est un projet de Norme internationale qui est protégé par les droits d'auteur de l'ISO. Sauf autorisé par les lois en matière de droits d'auteur du pays utilisateur, aucune partie de ce projet ISO ne peut être reproduite, enregistrée dans un système d'extraction ou transmise sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé électronique ou mécanique, y compris la photocopie, les enregistrements ou autres, sans autorisation écrite préalable.

Les demandes d'autorisation de reproduction doivent être envoyées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Toute reproduction est soumise au paiement de droits ou à un contrat de licence.

Les contrevenants pourront être poursuivis.

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'Amendement 31 à l'ISO 7001:2007 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 145, *Symboles graphiques et pictogrammes*, sous-comité SC 1, *Symboles pour l'information du public (pictogrammes)*.

[ISO 7001:2007/DAMd 31](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 7001:2007/DAmD 31

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31>

Symboles graphiques — Symboles destinés à l'information du public

AMENDEMENT 31: Symbole PI PF 055: Accès prioritaire aux personnes âgées

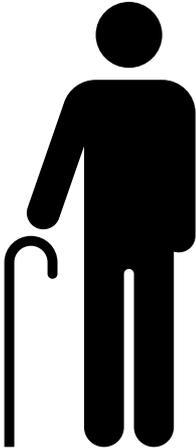
Ajouter le symbole PI PF 055, destiné à l'information du public, au récapitulatif alphabétique du Tableau 1 ainsi qu'au récapitulatif de tous les symboles du Tableau 2 et du Tableau 3 comme suit :

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 7001:2007/DAmD 31](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1c7e377b-2e6b-4219-b07f-10ab4528e7a2/iso-7001-2007-damd-31>

PI PF 055 : Accès prioritaire aux personnes âgées

| | |
|--|--|
|  | N° référence <p style="text-align: center;">ISO 7001 - PI PF 055</p> |
| | Référent <p style="text-align: center;">Équipements prioritaires pour personnes âgées</p> |
| | Fonction <p>Indiquer que les personnes âgées sont prioritaires pour l'accès à certains équipements, tels que les ascenseurs.</p> |
| | Contenu graphique <p>Vue de face de la silhouette d'un personnage debout avec une canne.</p> |
| <p>Comportement humain provoqué après compréhension du message du symbole destiné à l'information du public</p> <p>Céder la priorité aux personnes âgées pour l'utilisation des équipements.</p> <p>Besoin</p> <p>Céder la priorité aux personnes âgées, si nécessaire.</p> <p>Symboles connexes</p> <p>PI TF 022, PI TF 023, PI TF 024, PI TF 025, PI TF 026, PI PF 056, PI PF 057, PI PF 058, PI PF 059.</p> <p>Domaine d'application</p> <p>Installations publiques.</p> <p>Contexte d'utilisation</p> <p>-</p> <p>Population d'utilisateurs visée</p> <p>Population générale.</p> <p>Âge de l'utilisateur</p> <p>Tout âge.</p> <p>Informations supplémentaires</p> <p>Les données d'essai obtenues conformément à l'ISO 9186-1 sont disponibles pour plusieurs pays. Les résultats obtenus des essais ont montré que le symbole dépassait les critères d'acceptabilité. Bien que ce ne soit pas requis, un texte d'accompagnement peut être utilisé pour améliorer la compréhension.</p> <p>Ce symbole fait partie d'un ensemble de cinq symboles individuels : PI PF 055, PI PF 056, PI PF 057, PI PF 058 et PI PF 059. Ces symboles peuvent être combinés pour former un ensemble sur un panneau indicateur.</p> | |